

## Politique | Objectif pour 2014 : doubler les emplois d'avenir en Aquitaine



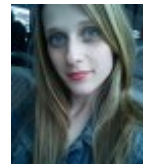
**Un an après la mise en place des emplois d'avenir par le gouvernement, qu'en est-il en Aquitaine? Pour faire un point sur la situation dans la région, une rencontre était organisée ce lundi 7 octobre au Rocher de Palmer de Cenon. Le maire de la ville Alain David était présent pour accueillir le préfet de la région Aquitaine et de la Gironde Michel Delpuech et la Présidente de l'Acse (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances) Naïma Charaï. A leurs côtés, des jeunes de moins de 25 ans, des employeurs et des responsables de structures liées à l'emploi dans la région ont apporté leur témoignage sur ces emplois d'avenir.**

A l'heure où l'emploi des jeunes reste au coeur des débats politiques tant le taux de chômage des moins de 25 ans est préoccupant, qu'en est-il des emplois d'avenir en Aquitaine? Ce dispositif gouvernemental mis en place en novembre 2012 et s'adressant aux jeunes âgés de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés vise à fournir une première expérience professionnelle aux jeunes en créant des contrats de trois ans avec des employeurs souhaitant s'investir dans ce projet. Ce lundi 7 octobre, un an après le lancement des premiers emplois d'avenir, une centaine de personnes était présente au Rocher de Palmer pour évoquer la réalité de ce dispositif dans les quartiers prioritaires en Aquitaine et plus particulièrement en Gironde. Pour Michel Delpuech, préfet de la région Aquitaine et de la Gironde, "ce projet des emplois d'avenir est crucial et essentiel pour notre pacte républicain. Il faut tendre la main aux jeunes c'est indéniable. Dans les zones sensibles, le taux de chômage des moins de 25 ans est deux fois plus élevé que dans d'autres quartiers. Il faut alors cibler ces Zones Urbaines Sensibles et d'ici 2014, il faudrait doubler les emplois d'avenir dans ces quartiers; aujourd'hui, 1 299 jeunes bénéficient de ce dispositif en Gironde alors que l'objectif était de 2 239, ce n'est donc pas suffisant et il faut viser davantage de jeunes et d'employeurs afin que les moins de 25 ans de ces quartiers ne se sentent pas abandonnés. L'adresse et le nom ne doivent pas rentrer en ligne de compte dans les recrutements".

**" Redonner de l'espoir à une jeunesse qui se sent délaissée "** A ses côtés, la présidente de l'Acse, Naïma Charaï, confirmait cette nécessaire chasse aux préjugés en matière de recherche d'emploi et rappelait combien ces emplois d'avenir avaient pour objectif de donner une réponse collective à la question épineuse du travail pour les plus modestes et les moins qualifiés: "L'une des priorités nationales, c'est

bien-sûr la jeunesse et ce dispositif gouvernemental doit tout faire pour que, main dans la main, les employeurs, l'Etat et les différentes structures liées à la recherche d'emploi redonnent de l'espoir à une jeunesse qui se sent parfois délaissée". Mettant en avant le décrochage scolaire dans les Zones Urbaines Sensibles (chaque année, plus de 400 000 jeunes sont réorientés), cette dernière a également sensibilisé les jeunes présents dans la salle et concernés par les emplois d'avenir sur l'importance du relais entre jeunes: "vous êtes porteurs d'une espérance, à vous de dire à tous ceux qui en doutent que c'est possible".

**Vers une pérennisation après 3 ans?** Pour illustrer la réalité de ces emplois d'avenir en Aquitaine, deux tables rondes se sont ensuite déroulées faisant intervenir différents couples employeurs/employés au coeur du projet mais aussi des responsables de Pôle emploi, des missions locales régionales, d'entreprises ou d'associations. Michelle Rustichelli, directrice de la Maison de Santé Marie Galène à Bordeaux-Caudéran était présente au côté de Jean-François Faure, chef comptable dans cette même maison pour témoigner de leur engagement et de leur investissement dans ce dispositif emplois d'avenir. Dans ce cadre et suite à des entretiens, Rajae Abdaoui, jeune femme d'une vingtaine d'années issue d'une Z.U.S, a bénéficié d'un emploi d'avenir: titulaire d'un BTS comptabilité, elle a alors suivi une formation qualifiante dans le domaine des métiers de l'administration territoriale et peut désormais travailler et enrichir son expérience professionnelle dans un domaine qui lui plait, celui de la comptabilité, alors même que sans cet encadrement, le manque d'expérience lui était toujours reproché et faisait ainsi barrage à toute éventuelle perspective d'évolution. A la fin de ses trois ans, Rajae aura le choix de poursuivre son activité dans le cadre d'un CDI à la maison de santé Marie Galène ou de chercher un poste ailleurs. Pour Michèle Rustichelli, "le projet emplois d'avenir est un vrai engagement pour les entreprises concernées, la partie formation est incontournable et il faut nécessairement encadrer celui ou celle qui est concerné par le dispositif. Aujourd'hui, nous réfléchissons à créer un ou deux autres emplois d'avenir mais ce qui est important pour nous, c'est qu'après les trois ans requis, la personne soit autonome, bien intégrée dans le monde du travail et que des CDI soient alors envisageables; la pérennisation de ces emplois est essentielle".



Lise Gallitre

*Crédit Photo : Préfecture de la Gironde  
Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 08/10/2013  
[Url de cet article](#)*